

DECLARATION DE CHARLEVILLE-MEZIERES-SEDAN JOURNEES MONDIALES DE L'URBANISME 2008

Nous, hommes et femmes, acteurs de la ville et des territoires, réunis pour les Journées Mondiales de l'Urbanisme à Charleville–Mézières-Sedan, à l'initiative de la Société Française des Urbanistes et de ses partenaires : Etat, collectivités territoriales, institutions, enseignants, chercheurs, entreprises, professionnels, associations, citoyens,

✚ Attendu que le 8 novembre a été déclaré Journée Mondiale de l'urbanisme depuis 1949 et qu'il est célébré dans plus de 30 pays sur 4 continents, afin de faire appel à la conscience des citoyens et des collectivités pour mettre en perspective les impacts environnementaux liés aux activités humaines,

✚ Attendu que toute action sur un espace a des conséquences aux différentes échelles de temps et de territoires,

✚ Considérant l'accélération du changement climatique, de la réduction de la biodiversité, de l'accroissement démographique, de l'appauvrissement des ressources, des effets des mouvements migratoires, des mutations urbaines, posés par les scientifiques et perçus de plus en plus par les populations, leurs élus, les entreprises et les associations,

✚ Considérant la mondialisation et son lot de délocalisation des productions industrielles, manufacturées ou de services et demain, des savoir-faire à haute valeur ajoutée,

✚ Considérant l'immense espoir né de la confrontation des idées et des réalités, à l'occasion du Grenelle de l'environnement, démarche fondatrice en France d'une nouvelle relation entre la société civile et les autorités politiques et administratives,

Qu'en est-il de ces territoires de frontières et de ces villes éloignées des grandes aires métropolitaines, situés aux « marches » des grands axes ?

Quelles renaissances urbaines peuvent-ils rêver, entre métropoles attirantes et grands corridors de mobilité ?

Sur quels projets peuvent-ils fédérer des énergies nouvelles et dynamiques existantes ?

Comment les enjeux écologiques et culturels peuvent-ils constituer de nouveaux vecteurs de développement durable ?

Quelles réformes des structures administratives et politiques des collectivités et de l'Etat, peut-on imaginer pour l'émergence de nouveaux destins de villes, riches de cohésion territoriale ?

Osons la part du rêve, du désir et de la beauté, pour chaque être, dans sa vie au quotidien, pour le futur de ses enfants, quels que soient son quartier, sa ville, son pays,

Nous, urbanistes réunis à Charleville-Mézières-Sedan,

Nous nous engageons à :

- + Promouvoir la ville comme source de lien social et de développement humain, d'autant mieux qu'elle est en harmonie avec les territoires qui la nourrissent,
- + Poursuivre la mise en œuvre de la Charte de Leipzig, avec le Conseil Européen des Urbanistes auprès de l'Union européenne, promouvant la ville européenne durable, en partenariat avec tous ses acteurs,
- + Appliquer les résolutions du Forum Urbain Mondial de Nanjing, novembre 2008, auquel a participé simultanément la SFU par sa délégation internationale et qui confirme comme une priorité des Nations Unies, l'urbanisme et le fait urbain,

Nous incitons les acteurs des villes et territoires en marche à :

- + Persévérer dans l'effort avec pragmatisme, ténacité et courage,
- + S'appuyer sur leurs richesses propres d'histoire, de géographie et de culture, pour promouvoir leur avenir,
- + Dépasser leurs limites géographiques, administratives et politiques, avec d'autres villes et territoires en marche, pour partager et imaginer des relations durables vers une nouvelle économie solidaire,
- + Promouvoir l'éducation des citoyens, les droits humains, les formations initiales et continues des acteurs de la ville et des territoires et la recherche urbaine,

Nous les invitons aussi de façon urgente à :

- + Ne pas se refermer sur leurs difficultés quotidiennes, dans un temps de crises financière et économique, mais au contraire de renforcer les moyens d'investissement en matière grise pour une intelligence collective de projets,
- + S'engager dans un large débat public sur les réformes nécessaires des collectivités territoriales et des services de l'Etat,
- + Prendre en compte la transversalité des problématiques, une meilleure lisibilité et traçabilité des décisions, pour le respect d'un droit à la ville durable.